



Montpellier, le mercredi 7 juin 2017

Communiqué de presse

Communiqué de presse

## ÉLECTIONS LEGISLATIVES Professions de foi des candidats



Les professions de foi des 132 candidats aux élections législatives dans l'Hérault sont en cours d'acheminement par voie postale.

La distribution complète, dans les boîtes à lettres, devrait être clôturée samedi 10 juin 2017, veille du scrutin au plus tard.

Les électeurs ont cependant la possibilité de consulter ces professions de foi, par circonscription, et concernant une grande majorité de candidats qui ont souhaité mettre en ligne leur programme, sur le site internet :

<https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/>

**Contact presse** : Service départemental de la communication interministérielle  
04 67 61 61 25 - [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)

Site internet : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

